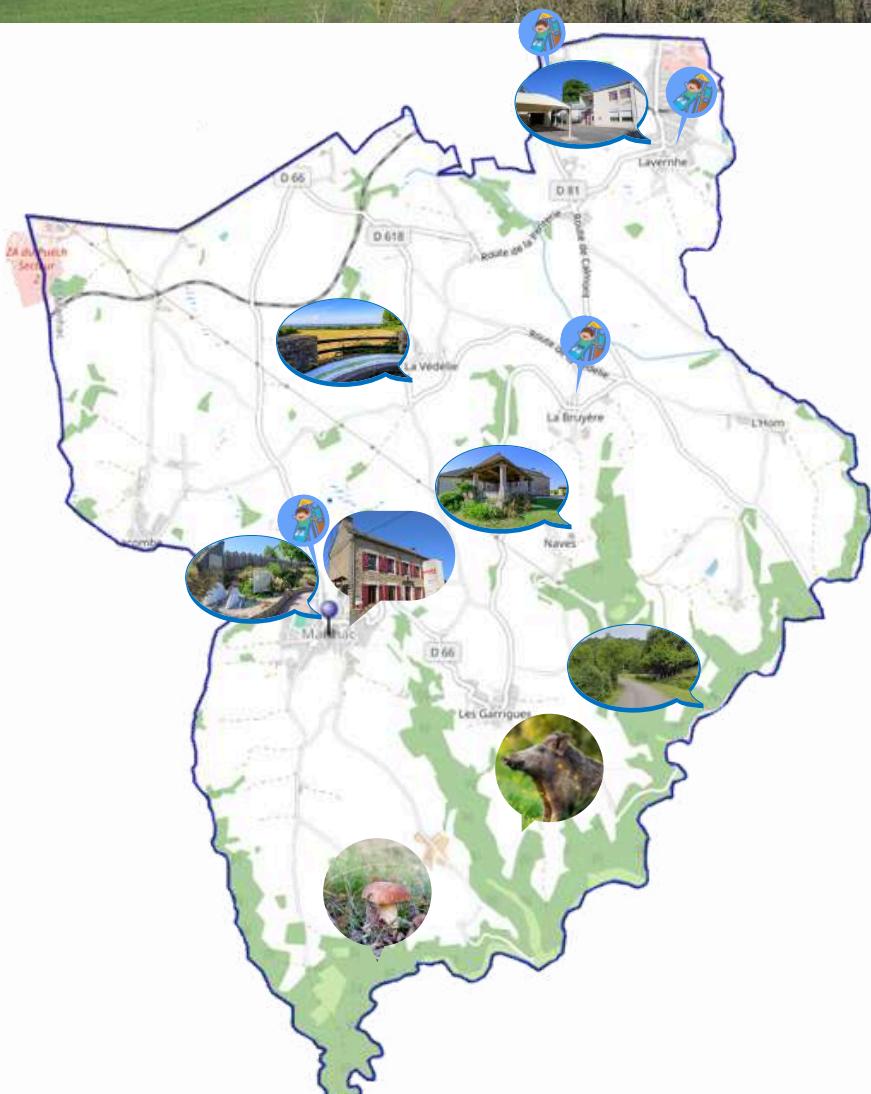
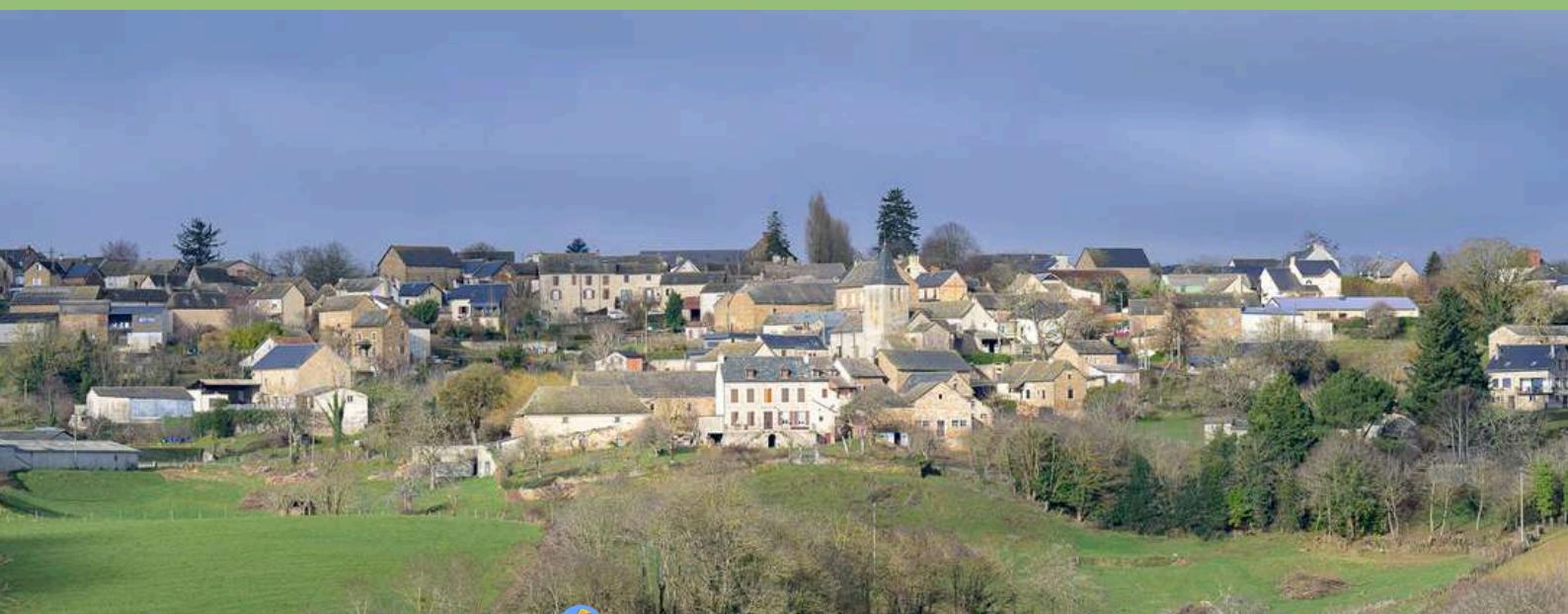


MANHAC INFO

Bulletin municipal

2025



MANHAC

Maniaque sans l'être
Notre commune accueillante
Vous offre la Nauze chantante
N'avez vous pas vu au loin,
La Vergne qui grandit son jardin
Les secrets du patrimoine
Sa vie, ses sentiers et chemins,
En être curieux
Est plus qu'un jeu !!!
Être Manhac, c'est bien
Lisez moi et vous verrez
Tout ce qui se passe ici !!!
Les associations, toujours à œuvrer
Une commune qui séduit,
On veut tous le bien vivre
Manhacois, fiers et libres
Tout ça, notre volonté Commune

Manhacalement votre

Joël POUGET



LE MOT DU MAIRE

Manhacoise, Manhacois, Chers amis

Alors que la fin d'année approche, je suis conscient comme vous tous que nous traversons une période difficile, dans un contexte mondial pour le moins instable. Les crises climatiques, politiques, sociales, font partie de notre quotidien. Malgré tout nous devons rester positifs et nous projeter pour préparer l'avenir de nos plus jeunes. Aussi c'est avec un immense plaisir que je vous présente notre bulletin municipal mettant en lumière les réalisations et projets de l'année écoulée. Parmi nos réalisations majeures, deux projets ont débuté :

La réfection des réseaux d'assainissement du bourg de Manzac rendue nécessaire par la vétusté de ceux-ci et l'obligation de L'Agence de l'Eau. Le début des études remonte à 2021, un dossier lourd aussi bien du point de vue administratif que du montage financier. J'ai tenu à traiter ce dossier en une seule tranche (réfection des réseaux eaux usées et eaux pluviales en séparatif, enfouissement des réseaux secs et révision du réseau d'eau potable).

Vient ensuite la rénovation et l'extension de notre école. Tout comme l'assainissement la réflexion mûrement réfléchie remonte au début du mandat jusqu'à aujourd'hui. Sur ces deux dossiers nous ne manquerons de faire des réunions publiques avant le début des travaux prévu en début d'année.

Au cours de cette période la vie associative très présente sur notre commune a redoublé d'efforts pour offrir des activités et évènements qui rassemblent toutes les générations. Enfin je tiens à remercier et à exprimer ma profonde gratitude à tous les acteurs de notre commune : citoyens, associations, élus locaux, employés de la mairie et de l'école, pour leur engagement et leur dévouement tout au long de l'année.

Notre mandat touche à sa fin et je me suis toujours engagé à me concentrer sur l'essentiel afin de vous garantir le meilleur qu'un élu responsable puisse vous apporter, tout en réalisant des investissements nécessaires mais maîtrisés pour le bien de vous tous en respectant les règles fondamentales du bien vivre ensemble (respect des autres, respect des choses, respect des lois, respect de soi).

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bernard CALMELS

CONTACTS UTILES



Mairie de Manzac

15 chemin de l'Estang
12160 Manzac

📞 05 65 69 03 53

✉️ mairie@manzac.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et mardi de 8h45 à 12h30 et de 14h à 17h15
Jeudi et vendredi de 8h45 à 12h30

Communauté de Communes
Pays Ségal
05 65 69 27 43
www.payssegali.fr



Déchèterie de Baraqueville
95 Rue de Friedland
12160 BARAQUEVILLE
Tél. : 05 65 71 97 84



Horaires d'Ouverture aux Publics
Lundi : 9h00 à 12h00-13h30 à 18h00
Mercredi : 9h00 à 12h00-13h30 à 18h00
Vendredi : Fermée le matin-13h30 à 18h00
Samedi : 9h00 à 12h00-13h30 à 18h00

SERVICES SOCIAUX

AVEYRON LE DEPARTEMENT - PÔLE DES SOLIDARITÉS HUMAINES		05.65.76.52.80
PMI DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON		05.65.76.52.80

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE MIDI-PYRÉNÉES NORD - ACTION SANITAIRE ET SOCIALE	05.63.21.61.39 / 05.63.48.40.00
--	---------------------------------

POINT INFO SENIORS	05.65.72.29.19
--------------------	----------------

FRANCE SERVICES

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU PAYS SÉGALI	05.65.72.29.19
FRANCE SERVICES	05.65.72.29.19

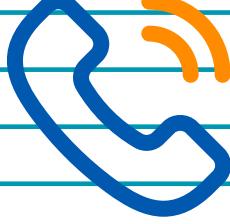
AIDE ALIMENTAIRE

RESTOS DU COEUR	05.65.68.67.68
BANQUE ALIMENTAIRE	05.65.72.29.19

CIAS -CCAS

CIAS PAYS SEGALI	05.65.67.82.75
CCAS BARAQUEVILLE	05.65.70.17.98
CCAS MAIRIE CALMONT	05.65.69.47.22

ADMR - SSIAD SERVICE INFIRMIER

	SSIAD NAUCELLE	05.65.72.11.68
	SSIAD BARAQUEVILLE	05.65.70.15.59
	ADMR NAUCELLE	05.65.72.11.68
	ADMR BARAQUEVILLE	05.65.72.31.23
	ADMR CASSAGNES	05.65.46.87.59

ASSOCIATIONS CARITATIVES

LE VESTIAIRE	05.65.72.29.19
EMMAUS CASSAGNES	05.65.74.25.29
SECOURS CATHOLIQUE BARAQUEVILLE	06.83.11.60.27
SECOURS CATHOLIQUE NAUCELLE	05.65.72.05.76

MOBILITE

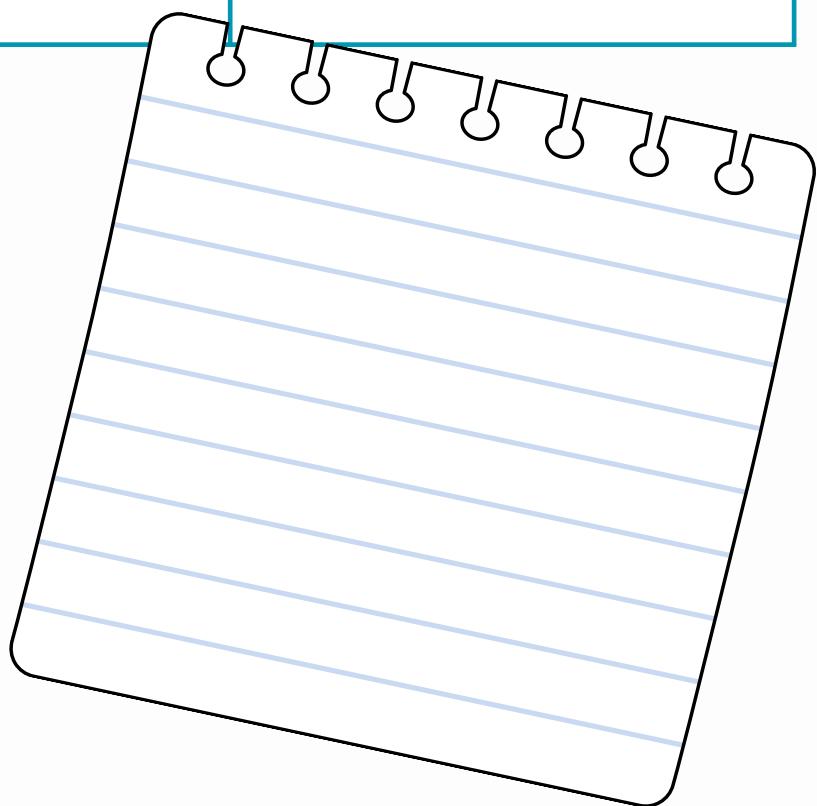
ALLO CA ROULE	06.07.81.09.41
TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) PAYS SEGALI	05.65.67.82.75

EMPLOI FORMATION

ESPACE EMPLOI FORMATION	Baraqueville / Naucelle 05.65.72.31.04 / 05.65.72.24.84
-------------------------	--

ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

L'ILE AUX ENFANTS - BARAQUEVILLE	05.65.70.19.95 / 06.10.18.22.72
LOULOU ET TERREURS - CALMONT	05.65.47.97.21 / 07.87.86.75.78
STRUCTURES PETITE ENFANCE	
MULTI-ACCUEIL LES P'TITS LOUPS DU SEGALA BARAQUEVILLE	05.65.70.16.17
MICRO-CRECHE A PETITS PAS DANS LA GRANGE CALMONT	05.65.47.97.22
RELAIS PETITE ENFANCE	
BARAQUEVILLE	06.43.86.45.19
CALMONT	06.15.80.67.60
MAISON DES JEUNES	
BARAQUADABRA	06.01.74.31.51
MEDIATHEQUE DE BARAQUEVILLE	
MAIL : BIBLIO@PAYSSEGALI.FR SITE : RESEAU.BIBLIOTHEQUE.BARAQUEVILLE	05.65.70.19.26



VICTIME OU TÉMOIN DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES

17 ou le 112



119



114



DONNEZ
L'ALERTE

3919



115

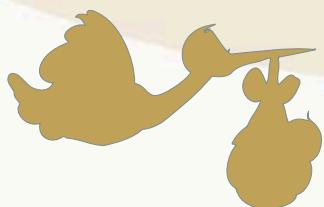


Madame Marie-Anne RIPOLL élue conseillère municipale de notre commune est le relais de l'Egalité. Elle peut être un relais à la lutte contre la violence et toute forme de discrimination. (violence faite aux femmes, aux hommes, aux enfants).

“

JUSQU'AU 15 NOVEMBRE

Naissances



Garçons prénommés : Mahé, Télïo

Filles prénommées : Faustine, Louna, Tayna, Adèle



Mariages



2 mariages ont été célébrés

Décès



il y a eu 5 décès hors de la commune.



Commémoration du 8 mai



La commémoration a rassemblé les habitants avec des enfants devant le monument aux morts place de la mairie.

Après la cérémonie le traditionnel pot de l'amitié s'est déroulé à la Caminade.



Rencontres en Pays Ségali

Deux ans déjà que la Compagnie Spoutnik arpente à vélo le territoire du Pays ségali dans le cadre d'un projet culturel avec, comme fil conducteur, de créer des liens entre les habitants.

En résidence de manière sporadique dans chacune des communes «Marion et Mickaël» ont créé des événements et des rencontres qui resteront gravées dans les mémoires.

Un clin d'œil aux veillées d'autrefois, où l'on partageait les potins locaux, les histoires du coin autour d'un plat généreux.

À l'occasion du retour du printemps, la compagnie a posé ses valises une dernière fois sur Manzac le 16 mai. Une dernière tournée faite de causeries, de chants, de veillées poétiques et de rire...



La visite de Monsieur le Sous-Préfet !

Le jeudi 12 juin 2025, Monsieur Christophe Burbaud, Sous-Préfet de l'Aveyron, s'est rendu à Manzac pour rencontrer les élus de la commune. Cette visite a été l'occasion de discuter des projets prêts à être lancés, notamment l'agrandissement de l'école de Lavernhe et l'assainissement du bourg du village, incluant l'enfouissement des réseaux secs.

Monsieur le Sous-Préfet a souligné l'importance de ces initiatives pour la commune. Il a particulièrement mis en avant les bénéfices environnementaux de l'assainissement. Ces travaux contribueront significativement à la qualité de vie des habitants.

Il a également relevé que l'agrandissement et la mise aux normes de l'école sont des leviers essentiels pour améliorer le bien-être des enfants ainsi que du personnel. Ces projets répondent à des enjeux pédagogiques, sécuritaires et environnementaux.

Avant de repartir, Monsieur le Sous-Préfet a admiré notre monument aux Morts du 21ème siècle et il a apprécié la visite de notre espace associatif, la Caminade.

Cette rencontre démontre l'intérêt de Monsieur Christophe Burbaud auprès des collectivités locales afin d'améliorer les infrastructures essentielles pour le bien-être de la communauté.



Portrait à l'honneur



L'Espace Associatif « La Caminade » a ses piliers,

Cela fait trois ans que l'espace associatif «La Caminade» a ouvert ses portes à l'ancien presbytère du village. Un outil indispensable mis en place par la collectivité. Son but, est d'avoir un lieu où se rencontrer, où créer du lien, ou simplement y passer de bons moments. L'association du même nom « La Caminade » a été créée, et pour faire vivre cet espace, deux personnes, deux chevilles ouvrières, Fabrice Costes et Mathieu Massol. Ils sont respectivement co-présidents. Un bureau avec secrétaire et trésorier, Magali et Martine. Bien entendu plusieurs membres composent l'association. Un espace ouvert à tous, tous les dimanches de 10h30 à 13h30, et le mardi après-midi pour les aînés qui sont ravis de s'y retrouver.

Des animations : Fabrice et Mathieu ainsi que tous les membres ont mis en place diverses animations. « Fête de la musique, retransmission de matchs de foot et rugby, expos, visite du Père Noël, Carnaval, ateliers lecture, bourse aux vêtements (2ème année à la salle des fêtes), etc. ... ». Pour les aînés qui ont l'habitude de se retrouver tous les mardis après-midi, Fabrice leur prépare des goûters. Il leur concocte également deux ou trois fois l'an, un repas digne d'un restaurant, quant à Mathieu il est aussi à leurs petits soins, « belote, scrabble, etc.... »

Tous les deux mettent toute leur énergie pour faire vivre et grandir ce lieu. Espace convivial, où simplicité rime avec plaisir. La rencontre, mot d'une importance capitale aujourd'hui dans un monde où l'égoïsme est omniprésent. On ne peut que féliciter nos deux co-présidents, Fabrice et Mathieu ainsi que tous les membres de l'association de « La Caminade. » Soyez curieux et n'hésitez pas à pousser la porte de ce bel endroit, avec terrasse et jardin, un lieu pour Tous. Vous pouvez être informé des diverses manifestations sur panneau pocket.

Commémoration du 11 novembre



En cette journée de souvenir, les élus et la population se sont réunis autour du monument aux morts pour la cérémonie commémorative du 11 novembre. Cet événement, marqué par le respect et la mémoire, a rassemblé des citoyens de tous âges, venus rendre hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour la paix et la liberté.

La cérémonie a débuté par le mot d'accueil, prononcé par Bernard CALMELS qui a rappelé l'importance de se souvenir des leçons du passé pour construire un avenir meilleur. Ensuite les enfants ont lu des lettres de Poilus. Les mots choisis, empreints de solennité et d'émotion, ont résonné parmi l'assistance, suscitant une réflexion profonde sur le devoir de mémoire.

Après le discours de la lettre de la ministre, entouré des enfants, Monsieur le Maire a déposé la gerbe devant le monument, suivi par la traditionnelle minute de silence, respectée par l'ensemble des participants. L'hymne national a ensuite été entonné, les notes puissantes réchauffant les cœurs en cette belle journée automnale.

Pour conclure cette matinée de commémoration, le pot de l'amitié a été partagé à la Caminade, offrant ainsi un moment de convivialité et de partage. Ce rassemblement autour d'un verre a permis aux participants d'échanger sur l'importance du devoir de mémoire et de renforcer les liens au sein de la communauté.



La Caravane du Sport regroupement inter communes à Versailles

La Caravane des sports a fait escale à Versailles plage. Ce projet est né de la collaboration entre cinq communes sous l'impulsion de la mairie de Camboulazet, et a réuni Cassagnes-Béghonès, Centrès, Manzac et Sainte-Juliette-sur-Viaur.

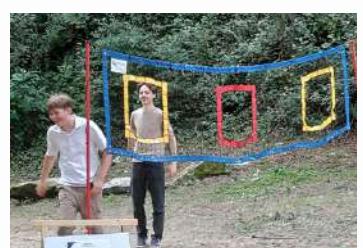


Le site de Versailles plage, avec son cadre verdoyant et abrité, a largement contribué au succès de l'événement. Les activités proposées ont permis aux familles de découvrir de nouveaux jeux et sports, renforçant les liens intergénérationnels grâce à l'engagement des jeunes des différentes communes.

Des animations ont mis en valeur le site ainsi que les associations locales, en partenariat avec Epage Viaur, la LPO et le CPIE. Cette journée a également été l'occasion de sensibiliser les participants à la citoyenneté et à la gestion des déchets à travers un jeu, en collaboration avec le Sydom et l'Ufolep.



Dès le matin, des jeunes bénévoles et des élus des communes étaient présents pour accueillir les intervenants, notamment la Croix-Rouge ainsi que Nicolas de Fêtes vos jeux. Les centres de loisirs de Cassagnes, Ceignac et Baraqueville, ainsi que l'association Baraquadabra, ont également pris part à l'événement, partageant un moment convivial.



L'Ufolep et ses animateurs sportifs ont installé divers stands et jeux : pickleball, panna-foot, boccia, carabine, mur d'escalade, wexball, rampshot, home-ball, pétanque, etc.



Au total, 330 personnes ont pu s'initier à ces activités. Un goûter, offert par les mairies organisatrices, a été apprécié, tout comme l'organisation et la complémentarité entre les jeux sportifs et les jeux en bois.



La coopération entre les communes a été saluée, et les élus présents ont souligné la qualité des échanges et du partage.

Pour clôturer cette journée sur une note positive, un pot convivial a été offert par les communes à 19 heures, suivi d'un blind test animé par un groupe de jeunes.



L'appartement de Naves

Voici un aperçu des travaux de rénovation en cours dans l'appartement de Naves.

Les opérations ont commencé par le retrait complet de l'ancienne isolation en laine de verre, remplacée par un nouveau système d'isolation performant. Les cloisons ont été entièrement refaites, intégrant le passage des gaines nécessaires à la mise aux normes électriques. Les fenêtres ont également été changées pour améliorer l'efficacité énergétique de l'appartement.



Un visiteur inattendu a fait une apparition remarquée pendant les travaux : un hibou a été photographié à l'intérieur du logement, ajoutant une touche insolite à ce chantier.

Les travaux de rénovation du logement avancent selon le calendrier prévu. À ce jour, les murs ont été peints et le sol du séjour a été posé. En revanche, la pose du parquet dans les chambres reste à effectuer.

Par ailleurs, la cuisine équipée a été commandée et sera installée prochainement. L'isolation des combles par soufflage de laine de verre est désormais terminée.

Il subsiste toutefois certaines finitions à réaliser, une étape souvent longue et minutieuse. Soyez assurés que nos agents mettent tout en œuvre pourachever ces travaux dans les meilleurs délais.



Les travaux de rénovation du logement de type T3 devraient être finalisés avant la fin de l'année. Ce bien sera prochainement mis en location.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter la mairie pour obtenir davantage d'informations.

Travaux de voirie

Comme chaque année, les travaux de réfection ont été menés sur plusieurs voies communales, afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers.

Voici les réalisations concrètes financées par la commune, pour un investissement global dépassant 60 000 euros, porté par les attributions de compensation versées à la communauté de communes:

À L'Hom : la voie communale n°18 a été rénovée sur 120 mètres ;

Sur la Bauguilié (voie communale n°1) : deux tronçons ont bénéficié d'une remise en état, l'un de 580 mètres, l'autre de 60 mètres linéaires, en direction de Sainte-Juliette-sur-Viaur ; Avec les travaux réalisés l'année dernière la totale réfection de la route est terminée.

Au Camp del Sol : la voie communale n°17 a bénéficié de quelques travaux, la réhabilitation finale est prévue pour début 2026.

Aux Combes des Garrigues : la voie communale n°30 a fait l'objet d'un curage des fossés ainsi que la réfection de la voirie, pour éviter le ruissellement des eaux de pluie vers les habitations .

Aux Garrigues : l'impasse du châtaigner a été intégralement refaite sur 140 mètres.

Ces chantiers, pilotés par la Communauté de Communes Pays Ségali, s'inscrivent dans une démarche continue d'aménagement et de modernisation des infrastructures locales. Un engagement déterminant pour faciliter vos déplacements au quotidien.

Les panneaux qui s'effacent ont été recensés, leur remplacement fera partie des prochains travaux de voirie.



Les travaux de l'école

Le permis de construire pour l'école de Lavernhe a été délivré le 3 juin dernier. Dès réception de cette autorisation, le SIVOS a engagé la procédure d'appel d'offres pour les travaux.

Cependant, certains lots n'ayant pas abouti, une nouvelle consultation des entreprises a été organisée jusqu'au 23 octobre.

Parallèlement, afin de faciliter l'avancement du chantier sans entraver l'activité des entreprises locales, le déplacement de la ligne électrique a été réalisé en amont, en attendant l'enfouissement des tous les réseaux secs sur ce secteur.



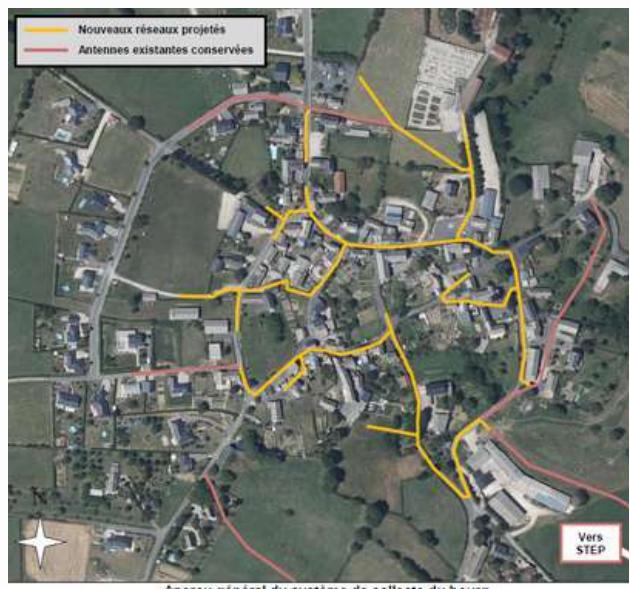
Une réunion publique sera prochainement organisée pour présenter les modalités de circulation pendant les travaux et répondre aux interrogations des habitants, des parents d'élèves, du corps enseignant et des ATSEM.

L'assainissement du bourg va débuter

Après quelques sueurs froides (et oui, on ne va pas se mentir), le défi est relevé ! Le choix de changer de maître d'œuvre s'est avéré déterminant : nous avons enfin trouvé un partenaire à l'écoute, et ça change tout. Aveyron Études Environnement (A2E), a repris les études et cela nous a permis de lancer l'appel d'offres, cet été .

Les entreprises locales ont répondu présentes, et c'est le groupement SAS Gineste TP et SARL Puechoultres et fils qui a remporté le marché, pour un montant de 804 962,50 € HT. Les travaux démarreront en février 2026 – on vous tiendra au courant, bien sûr !

Pour en savoir plus, une réunion publique sera organisée début 2026. On compte sur vous pour venir avec vos questions.



Les réseaux secs

Profitant des travaux de rénovation de l'assainissement nous allons mutualiser l'enfouissement de tous les réseaux secs pour environ 200 000 Euros Ht

ECOLE

Visite de Monsieur le Recteur

Le jeudi 03 juin le recteur de l'Académie de Toulouse Karim Benmiloud s'est rendu à l'école primaire de Lavernhe, sur la commune de Manzac, afin d'y rencontrer les élèves. Avec un focus sur un projet de web radio, lancé dès le plus jeune âge, par des élèves de maternelle, CP, CE1 et CE2.

« Cet établissement est très intéressant car l'on parle d'une école rurale qui gagne des élèves », souligne le recteur.



Cathie directrice de l'école depuis plus de 9 ans a pris une retraite bien méritée



Un livre ne se referme jamais vraiment, une histoire n'a jamais de fin, il reste toujours une page à tourner.

La fin de l'année scolaire est là, et comme chaque année, on range les classes, on les prépare pour la rentrée suivante. Mais pour Cathie Boutonnet, cette année, c'est une tout autre forme de rangement qui s'impose : celui des souvenirs.

Son aventure a commencé sur le plateau de l'Aubrac, à Saint-Urcize, avant de la mener à Roquefort, puis dans le Ségala, à Lavernhe, où elle a occupé pendant neuf ans le poste de directrice. Une carrière bien remplie, ponctuée de rencontres insolites et de petits bonheurs, qui lui ont confirmé que "enseigner à des enfants, c'est le plus beau métier du monde !". À Manzac, elle n'a pas imposé, elle a inspiré. De la classe en plein air au label Éco-École, en passant par la simplicité de l'apprentissage, elle a fait de son école "l'école de la vie". Rien n'est laissé au hasard, et chaque message passe grâce à une connexion commune.

L'école de Lavernhe dévoile ses projets

L'Ecole de Lavernhe accueille cette année 72 élèves (28 en Maternelle, 14 en Cours Préparatoire, et 30 en Cours Elémentaire) auprès desquels interviennent 5 maîtresses dont 3 nouvelles.

L'équipe enseignante est accompagnée du personnel du SIVOS pour les temps scolaires et périscolaires.

Le projet de l'école est toujours : "Etre bien à l'école et devenir un citoyen responsable".

Notre école est labellisée ECO ECOLE niveau « or » et E3D niveau 3 (Etablissement en Démarche globale de Développement Durable). Le travail de cette année portera sur la thématique de l'alimentation.

Le projet Ecole Hors des Murs est poursuivi : les élèves se rendent sur notre Aire Terrestre Educative, parcelle mise à disposition par la Commune pour étudier les matières conventionnelles telles que le calcul, l'orthographe mais aussi effectuer des travaux pratiques, des expériences, etc. Deux mares ont vu le jour cet été, l'aménagement et la sécurisation des abords sont les prochaines étapes. L'ingénieur écologue, responsable de la structure « l'école des Robinsons », devrait intervenir de nouveau cette année scolaire pour nous faire part de son expertise. La webradio (Radio Fourmi, la radio des écoliers des champs) sera elle aussi de nouveau mise en place pour valoriser tout ce travail.

Les enfants accueillis dans notre école ont la chance de pouvoir compter sur le dynamisme d'une équipe pédagogique inventive et laborieuse qui les initie à l'Occitan, qui les conduira au cinéma, à la piscine, à des rencontres sportives et culturelles, à des sorties patrimoniales, ainsi que tant d'autres choses qui leur permettront toujours en premier lieu d'apprendre mais aussi de grandir, de partager, de comprendre notre société et tout ce qui nous entoure.

Cette année scolaire sera aussi marquée par le début des travaux d'extension de l'école.



FINANCES

Synthèse du budget principal

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
		CA 2024	BP 2025		CA 2024	BP 2025
011 Charges à caractères général		127 892.15	136 950.00	013 Atténuation de charges	0.00	1 595.00
012 Charges de personnel		128 783.97	161 050.00	70 Produits des services	13 542.48	15 000.00
014 Atténuation de produits		0.00	0.00	73 Impôts et taxes	333 307.78	332 311.24
65 Autres charges de gest° courante		258 702.47	275 610.00	74 Dotations et participations	251 113.47	241 208.00
66 Charges financières		1 944.40	1 125.00	75 Autres produits de gest° courante	28 196.36	22 693.37
67 Charges exceptionnelles			500.00	76 Produits financiers	2.88	0.00
				77 Produits exceptionnels	1 632.54	0.00
Dépenses réelles		517 322.99	575 235.00	Recettes réelles	627 795.51	612 807.61
023 Virement à la sect° d'invest.		525 908.63				
042 Opérations d'ordre entre sections		22 510.94	22 068.40	042 Opérat° d'ordre entre sections		
002 Résultat reporté		0.00		002 Report excédent fonct N-1	422 442.84	510 404.42
Total de l'exercice		539 833.93	1 123 212.03	Total de l'exercice	1 050 238.35	1 123 212.03
RESULTAT		0.00			510 404.42	

DEPENSES D' INVESTISSEMENT				RECETTES D' INVESTISSEMENT		
		CA 2024	BP 2025		CA 2024	BP 2025
20 Immo. incorporelles		43 359.62	68 765.42	13 Subventions d'invest. Reçues	99169.31	12 970.09
21 Immo. corporelles		17 879.00	189 211.17	16 Emprunts et dettes assimilées		502 481.62
23 Immo. en cours		1 710.00	831 872.00	16 Caution		0.00
27 Créances budget annexe				10 Dotat°,fonds divers,réserves(-1068)	58 480.73	13 000.00
16 Remboursement d'emprunts		40 511.53	15 095.01	024 Produits des cessions	0.00	0.00
165 caution		0.00	999.00	1068 Affectat° excédent fonct N-1	73 949.21	0.00
10 Dotation fond divers		18570.65	30970.00			
Dépenses réelles		122 030.80	1 136 912.60	Recettes réelles	231 599.25	528 451.71
040 Opérations d'ordre entre sect°				021 Virement de la sect° de fonct.	525 908.63	
041 Opérations patrimoniales		0.00	0.00	040 Opérations d'ordreentresect°	22 434.62	22068.40
				041 Opérations patrimoniales		0.00
Dépenses N		122 030.80	1 136 912.60	Dépenses N	254 033.87	1 076 428.74
001 report déficit invest N-1		71 519.21	0.00	001 Report excédent N-1		60 483.86
Total de l'exercice		193 550.01	1 136 912.60	Total de l'exercice	254 033.87	1 136 912.60
RESULTAT		0.00	0.00		60 483.86	

Chiffres clés	2 024	2 025
Capital restant du	83 127.66	68 033.65
Population	883	885

RATIOS	STRATE NATIONAL connectivités-locales.gouv.fr	Commune CA 2024	Commune BP 2025
RATIOS 1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	677.00	585.87	649.98
RATIOS 2 Produit des impots directes / population	336.00	269.71	268.93
RATIOS 3 Recette réelle de fonctionnement / population	870.00	710.98	692.44
RATIOS 4 depense equipement brut / population	360.00	22.18	1153.77
RATIOS 5 dette / population	651.00	94.14	76.87
RATIOS 6 DGF / population	165.00	284.39	272.55
RATIOS 7 Dépenses de personnel/ dépenses réelles de fonction	43.80	24.89	28.00
RATIOS 9 Dépenses réelles de f +RBT dette en cap/recettes reelles de fon	87.80	88.86	96.33
RATIOS 10 Dépenses équipement/recettes reelles de fonct	41.40	3.12	166.62
RATIOS 11 Dette/RRF	74.90	13.24	11.10

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
	CA 2024	BP 2025		CA 2024	BP 2025
011 Charges à caractères général	840.59	7 050.00	013 Atténuation de charges		
012 Charges de personnel	6 000.00	6 000.00	70 Produits des services	58 661.15	64 500.00
014 Atténuation de produits	2 493.00	5 400.00	73 Impôts et taxes		
65 Autres charges de gest° courante	0.00	50.00	74 Dotations et participations	0.00	0.00
66 Charges financières	5 506.49	5 185.00	75 Autres produits de gest° courante		
67 Charges exceptionnelles	0.00	0.00	76 Produits financiers		
022 Dépenses imprévues			77 Produits exceptionnels	33.76	0.00
Dépenses réelles	14 840.08	23 685.00	Recettes réelles	58 694.91	64 500.00
023 Virement à la sect° d'invest.	100 839.52				
042 Opérations d'ordre entre sections	20 846.00	20 846.00	042 Opérat° d'ordre entre sections	7 081.00	6 870.00
Total de l'exercice	35 686.08	145 370.52	Total de l'exercice	65 775.91	71 370.00
002 Résultat reporté	0.00	0.00	002 Report excédent fonct N-1	83 556.85	74 000.52
Total avec report	35 686.08	145 370.52	Total avec report	149 332.76	145 370.52
RESULTAT	0.00	0.00		113 646.68	0.00

DEPENSES D' INVESTISSEMENT			RECETTES D' INVESTISSEMENT		
	CA 2024	BP 2025		CA 2024	BP 2025
20 Immo. incorporelles			13 Subventions d'invest. Recues		150 200.50
21 Immo. corporelles		2 000.00	16 Emprunts et dettes assimilées		611 320.47
23 Immo. en cours	25 057.34	849 216.49	10 Dotat°,fonds divers,réserve(-1068)	2 287.21	900.00
27 Crédit budget annexe			024 Produits des cessions	0.00	0.00
16 Remboursement d'emprunts	25 509.03	26 020.00			
165 caution	0.00	0.00	1068 Affectat° excédent fonct N-1	26 547.89	39 646.16
020 Dépense imprévu			Recettes réelles	28 835.10	802 067.13
Dépenses réelles	50 566.37	877 236.49	021 Virement de la sect° de fonct.	0.00	100 839.52
040 Opérations d'ordre entre sect°	7 081.00	6 870.00	040 Opérations d'ordre entre sect°	20 846.00	20 846.00
041 Opérations patrimoniales			041 Opérations patrimoniales	0.00	0.00
rar		14 000.00	Total de l'exercice	0.00	923 752.65
Total de l'exercice	57 647.37	884 106.49	001 Report excédent N-1	0.00	0.00
001 report déficit invest N-1	17 679.89	25 646.16			
Total avec report	75 327.26	923 752.65	Total avec report	0.00	923 752.65
RESULTAT	75 327.26	0.00		0.00	0.00

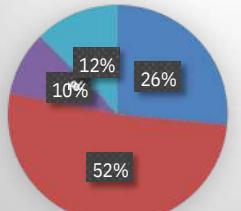
Chiffres clés	2 024	2 025
Capital restant au 31/12	273 687.34	222 658.18
RAR	14 000.00	

Récapitulatif CA 2024 ET BUDGET 2025

Budget communal		
	CA 2024	BP 2025
Dépense de la section de fonctionnement	539 833.93	1 123 212.03
Recette de la section de fonctionnement	1 050 238.35	1 123 212.03
Dépense de la section d'investissement	193 550.01	1 136 912.60
Recette de la section d'investissement	254 033.87	1 136 912.60
TOTAL DEPENSE	733 383.94	2 260 124.63
TOTAL RECETTE	1304 272.22	2 260 124.63
Budget "assainissement"		
	CA 2024	BP 2025
Dépense de la section de fonctionnement	35 686.08	145 370.52
Recette de la section de fonctionnement	149 332.76	145 370.52
Dépense de la section d'investissement	75 327.26	923 752.65
Recette de la section d'investissement	49 681.10	923 752.65
TOTAL DEPENSE	111 013.34	1069 123.17
TOTAL RECETTE	199 013.86	1069 123.17

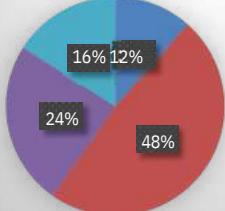


CA 2024 Budget principal



- Dépense de la section de fonctionnement
- Recette de la section de fonctionnement
- Dépense de la section d'investissement
- Recette de la section d'investissement

CA 2024 budget Assainissement



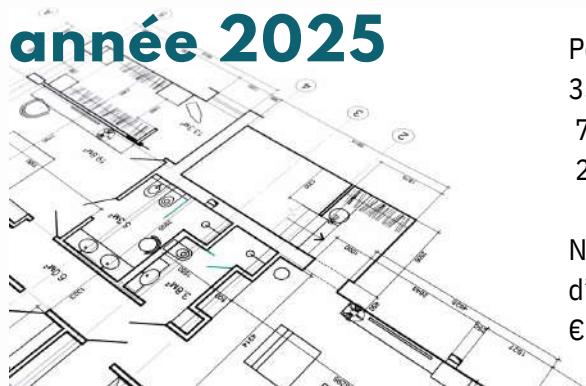
- Dépense de la section de fonctionnement
- Recette de la section de fonctionnement
- Dépense de la section d'investissement
- Recette de la section d'investissement

Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

La commune de Manzac, peut réceptionner des dossiers d'autorisation d'urbanisme en version numérique grâce au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

Demande en ligne des autorisations d'urbanisme, sur notre site internet rubrique :
www.manzac.fr/vie-locale/urbanisme/

Autorisations d'urbanisme année 2025



Pour l'année 2025, jusqu'au 15/11 la commune a enregistré 33 demandes de Cu
 7 demandes de permis de construire
 21 demandes de déclaration préalable.

Nous rémunérons le service instructeur pour chaque dépôt d'urbanisme , pour l'année 2024 cela a représenté 7920 Euros

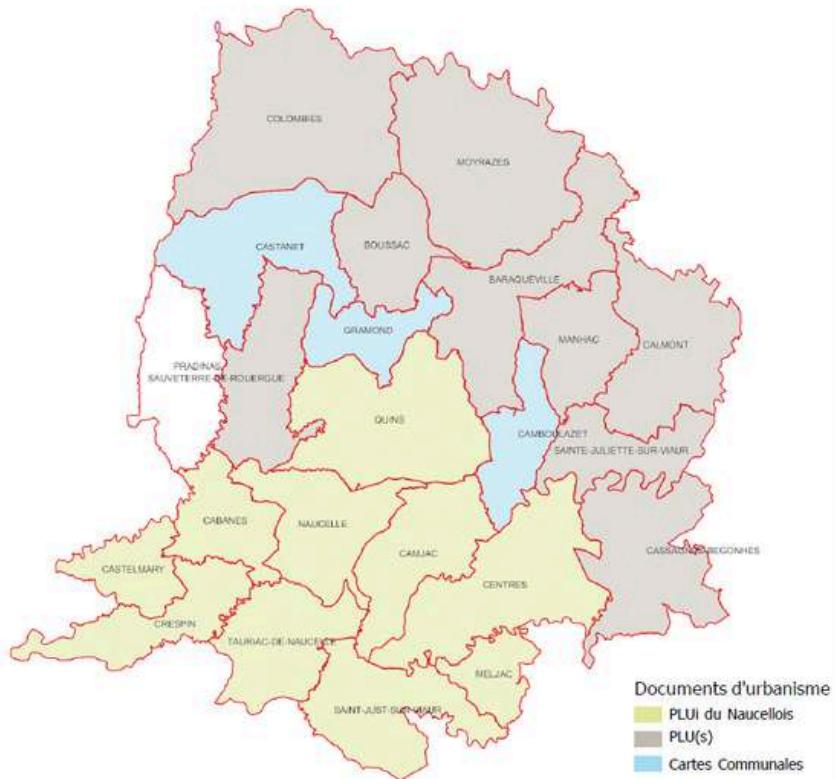
Rappel d'urbanisme



Projet Local d'Urbanisme Intercommunal PLUi

Lancement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Pays Ségali Communauté

Pays Ségali Communauté, en lien avec ses 23 communes membres, a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) le 14 novembre 2024. Ce document d'urbanisme fixe une vision commune de l'aménagement et du développement durable du territoire à horizon 10-15 ans, intégrant les communes, les territoires voisins et les enjeux à plus large échelle. Ses objectifs clés sont les suivants :



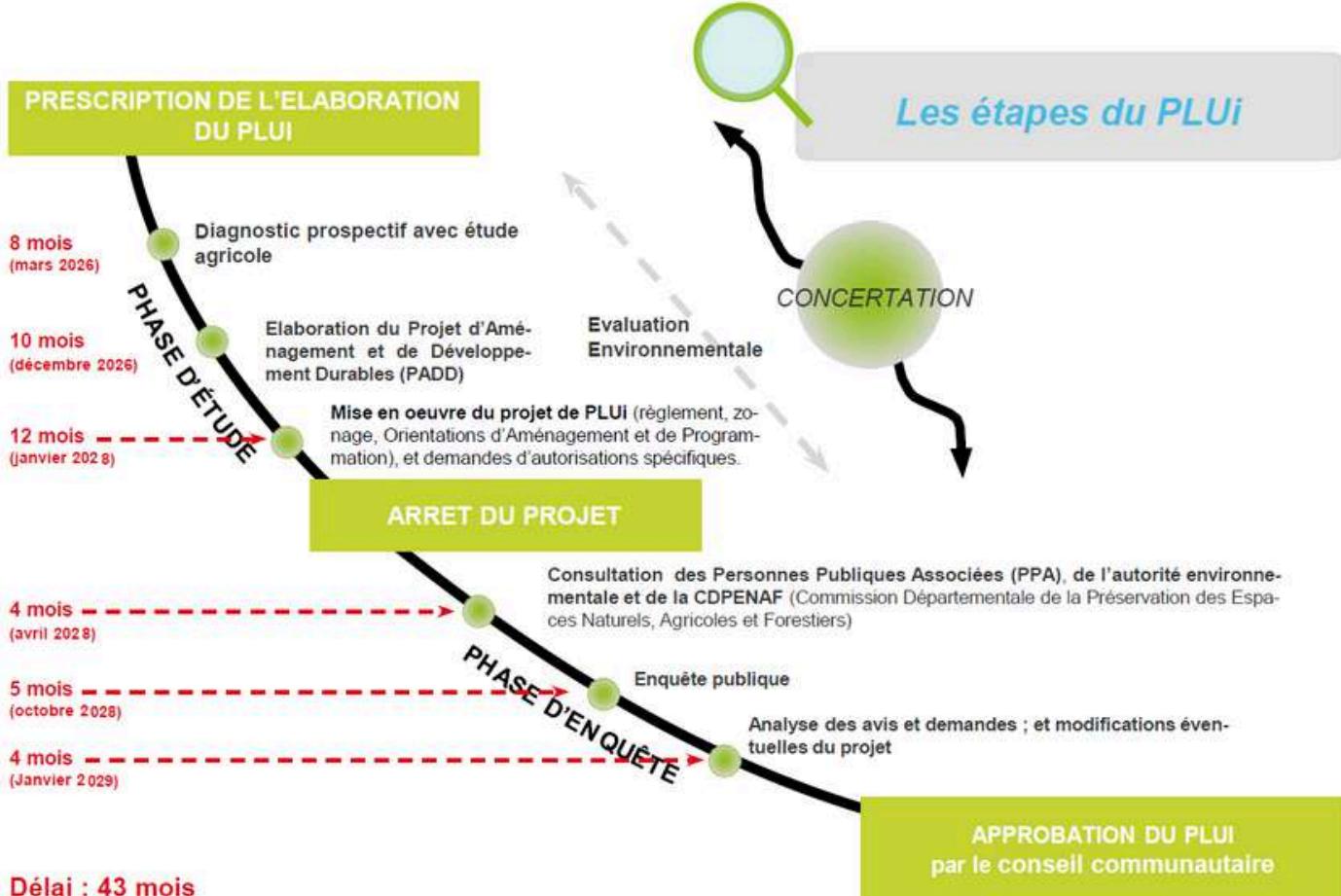
- Renforcer les centralités villageoises et bourgs dans une dynamique territoriale attractive,
- Coconstruire le PLUi avec les communes, en préservant la diversité locale,
- Valoriser l'histoire et les spécificités rurales pour en faire un levier touristique (patrimoine agricole, hébergements à la ferme...),
- Stimuler le développement économique local,
- Répondre aux besoins en logement, avec une offre diversifiée respectueuse de la sobriété foncière,
- Placer l'environnement au cœur du projet, pour un cadre de vie de qualité,
- Organiser l'urbanisation de manière adaptée aux enjeux locaux et territoriaux.

Le PLUi est un document d'urbanisme qui traduira l'ambition intercommunale et la politique de tous les élus pour harmoniser et organiser l'aménagement des communes pour toutes les thématiques qui concernent la vie quotidienne (habitat, équipements et services, développement économique, mobilités, environnement, etc.).

Ainsi dès sa mise en application, le PLUi remplacera tous les autres documents d'urbanisme actuellement en vigueur. Il sera alors le document de référence unique pour instruire les autorisations d'urbanisme (permis de construire et autres).



La construction du PLUi a démarré le 25 juin 2025.



Pilotée par la Communauté de communes, cette démarche longue et complexe en raison des modalités réglementaires devrait trouver son achèvement en 2029 par l'approbation du document.

Exprimez-vous tout au long du projet !

Dans une logique de participation, Pays Ségali Communauté organise une concertation continue pendant toute la durée d'élaboration du PLUi. Des réunions publiques, des articles dans la presse locale et les bulletins d'information et une mise à disposition de documents en mairie et sur le site internet (<https://www.payssegali.fr/les-services/urbanisme/plui-du-pays-segali/>) permettront à chacun de s'informer et de participer.

En accompagnement d'un panneau d'exposition explicatif de la procédure, un registre de concertation est ouvert au siège de la Communauté et dans chaque mairie, accessible aux horaires habituels. Les observations peuvent également être transmises :

Par courrier postal à : Mme la Présidente – Pays Ségali Communauté, 100 place René Cassin, 12160 Baraqueville

Par mail à : plui@payssegali.fr

PROJECTEUR SUR LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL



Le Centre Social et Culturel du Pays Ségali, une association au service de tous, engagée pour le bien-vivre ensemble. Le Centre Social et Culturel du Pays Ségali est une association à but non lucratif (loi 1901) qui agit au quotidien pour renforcer les liens, soutenir les initiatives et favoriser l'épanouissement de chacun sur notre territoire. À travers ses lieux d'accueil, il propose un espace convivial, accessible à tous, où se mêlent services, animations et projets solidaires.

Il contribue à un "Bien Vivre en Pays Ségali" en développant des actions qui répondent aux besoins des habitants, des familles et des associations.

Que ce soit pour s'informer, se divertir, s'entraider ou s'engager, le Centre Social est un partenaire de proximité, attentif aux réalités de chacun.

Des activités pour tous, une solidarité concrète Au programme :

Des moments de partage : La Fabrique de Liens, Bien Vieillir, Pause-Café, animations culturelles et familiales... et bien d'autres rendez-vous pour se rencontrer et échanger.

Un soutien aux associations : accompagnement, mise en réseau et ressources pour dynamiser la vie locale.

Des services utiles : permanences d'accueil (Point Info Séniors, France Services), soutien social (assistante sociale, conciliateur de justice) et accompagnement au quotidien.

Des initiatives solidaires : banque alimentaire, boutique de seconde main, Repar'Café,

La Fabrique des Solidarités... pour allier écologie, économie et entraide.



Ça vous tente ? Programme sur le site internet : centresocialecultureldupayssegali.com

Où les trouver ?

Naucelle : 35 avenue de la Gare – 12800

Baraqueville : 156 avenue du Centre – 12160 | ☎ 05 65 72 29 19 | ✉ accueil@cscps.fr

Ouvert du lundi au vendredi – 9h-12h / 13h-17h



Une association qui mérite d'être connue... et vécue !

Exemple de s animations passées sur l'année 2025



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

La Caminade



Votre Espace Associatif La Caminade est un lieu de rencontres et d'échanges, il est ouvert le mardi après-midi à partir de 14h pour jouer à la belote, au scrabble, ou autre en partageant un moment convivial autour d'un petit goûter. Tous les dimanches, vous pouvez venir partager un verre, discuter, rencontrer du monde, les bénévoles vous recevront avec le sourire et le meilleur accueil.

Les dernières soirées de la fin d'année 2025:

- Le samedi 22 novembre: soirée Beaujolais nouveau et buffet froid.
- Le dimanche 30 novembre: 2ème bourse aux jouets et aux vêtements à la salle des fêtes, réservations et renseignements au 06/69/15/57/66.
- Le vendredi 19 décembre: venez à la rencontre du Père Noël : cadeaux, friandises, sodas et vin chaud,... vous seront offerts.

Le 1er dimanche du mois sera littéraire, si vous avez envie de nous parler de vos lectures autour d'un café croissant.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre si cela vous tente, l'assemblée générale est fixée au vendredi 9 janvier 2026. Toutes les nouvelles âmes bénévoles seront les bienvenues.

Toute l'équipe de La Caminade vous souhaite une très bonne fin d'année et de bonnes fêtes.

A bientôt...



A VOS AGENDAS 2026 !



- 07/12 Quine APE
 - 19/12 Le père noël est à la caminade
 - 09/01 Assemblée générale de la caminade
 - 14/02 Soirée vin Tapas APE
 - 21/02 à 20h Quine de la chasse
 - 29/03 à 15h Fête du Printemps musique et chants africains
 - Commémoration du 8 mai à 11h devant le monument aux morts
 - 26/06 Kermesse APE
 - 02/08 Fête d'été par le comité des fêtes de Manzac
 - 21/08 Aubades des conscrits - Auberge espagnole Place de l'école à Lavernhe.
 - 24/10 à 21h Bal des conscrits à Manzac
- Commémoration du 11 novembre à 11h devant le monument aux morts

Le comité d'animation de Naves

Le Comité tient à remercier chaleureusement toutes les personnes présentes lors du petit déjeuner d'août dernier. Votre présence et votre bonne humeur ont grandement contribué à la réussite de ce moment convivial, placé sous le signe du partage et de la bonne ambiance !



Nous vous donnons déjà rendez-vous pour le prochain petit déjeuner, qui aura lieu le dimanche 23 août 2026 sur réservation. Au plaisir de vous retrouver aussi nombreux pour ce nouveau moment de convivialité !



Association communale de chasse agréée



Les chasseurs de Manzac sont venus voir Monsieur le Maire pour lui faire signer un manifeste pour la chasse. 81 % des maires de France l'ont signé. Par ce Manifeste les chasseurs dénoncent les multiples attaques injustifiées qui viennent notamment de Bruxelles, de technocrates adeptes de la norme et déconnectés de la réalité, des anti-tout et des écolos dogmatiques. Régulièrement harcelés, les chasseurs en ont ras-le-bol. ils réaffirment leur détermination à défendre la chasse, qui est un art de vivre, et qui représente l'avenir dans nos sociétés déshumanisées et déconnectées de la nature.



AUSSI, LES DEMANDES SONT :



- 1 Reconnaissance d'intérêt général de la chasse française et inscription au patrimoine immatériel de l'Unesco de tous les modes de chasse.
- 2 Arrêt du paiement des dégâts de grand gibier sur les cultures par les seuls chasseurs afin de sauver le système d'indemnisation pour les agriculteurs.
- 3 Refus de l'interdiction d'utilisation du plomb dans les munitions de chasse.
- 4 Suppression de tous les moratoires européens et maintien de toutes les espèces chassables.
- 5 Reconnaissance de la légitimité de toutes les chasses traditionnelles afin de garantir leurs pratiques.
- 6 Animation d'une police de proximité rurale par les fédérations des chasseurs à disposition des communes.
- 7 Création d'un fonds dédié aux fédérations pour financer des actions de réaménagement environnemental comme les haies pour le petit gibier.
- 8 Permission aux chasseurs de céder leur gibier sans contraintes réglementaires disproportionnées.
- 9 Réduction significative des populations de loup, afin de sauver le pastoralisme et les populations d'ongulés.
- 10 Retour à la liste complète des nuisibles dans tous les départements, et maintien partout du piégeage et du déterrage.
- 11 Liberté de continuer à chasser le week-end, les vacances et jours fériés.



Les conscrits

Comme chaque année, en août 2026, nous organiserons la grande tournée des conscrits. Celle-ci se déroulera en deux temps :

Du 31 juillet au 2 août, nous passerons dans les villages de Manzac, Lacombe, Les Garriguettes et La Bauguie.

Puis, du 17 au 21 août, nous poursuivrons notre périple dans les autres villages de la commune de Manzac : Le Lac, La Lande, La Penterie, Les Garrigues, La Védélie, MontBétou, L'Hom, La Borie Haute et Basse, La Bruyère, Naves, La Vaysette, pour terminer à Lavernhe, avec sa grande Auberge Espagnole sur la place de l'école, où nous vous attendons nombreux !

Nous vous donnons également rendez-vous en octobre 2026 pour le traditionnel Bal des Conscrits. Le programme détaillé sera communiqué quelques mois auparavant...

Ambiance garantie !

En espérant vous croiser lors des différentes manifestations organisées cette année,

Les Conscrits de Manzac-Naves



Déviation.88

Théâtre, Le bonheur des planches,



Une nouvelle pièce de Théâtre pour « Déviation.88 ». « Vive les MariÉEs », une comédie écrite par Jérôme Vuittenez.

Après environ 7 mois de travail, (étude de texte, mise en scène...) toutes les semaines, les 8 comédiens se sont lancés sur la scène.

C'est d'abord à Manzac qu'ils ont joué la 1ère. Un beau succès et une salle des fêtes au complet. Plusieurs dates sont ensuite venues s'imprimer sur le calendrier. Baraqueville (mois du théâtre), Coussergues, Flavin, La Salvetat Peyralès, St Martial, le Théron de Rieupeyroux, et pour la dernière de 2025, St Christophe Vallon.

Chaque fois un accueil chaleureux, et un public extra qui lors de chacune de nos représentations nous a ovationnés. Une pièce de boulevard où chacun des comédiens a trouvé son rôle.

Pour 2026, nous continuons à jouer cette pièce avec déjà une date pour le 8 mars à St Cyprien sur Dourdou. Une belle aventure pour l'association qui existe depuis 2010.



Historique de l'association : Notre 1ère pièce était en français et occitan, « Les Mariés de la 88 », puis « L'instit en maison de retraite », « Les 3 pouffes », « L'auberge du Caramel ».

Hormis le théâtre nous avions organisé une Déviation musicale durant 7 ans chaque début novembre avec 3 groupes de musiques chaque fois et un thème différent. Aujourd'hui nous nous consacrons au théâtre. Sur les planches et jusqu'au lever de rideau, ainsi que jouer, reste un temps fort de bonheur partagé.

La baraqué à Nounous

La Baraqu'à Nounous est une association d'assistantes maternelles agréées forte de 22 adhérentes, soit 85 places d'accueil pour vos tout-petits sur le territoire Nord du Pays Ségal. Leur but est simple : aider parents et futurs parents dans leurs recherches d'un mode de garde et se soutenir mutuellement entre elles. Ce métier qui est le 1er mode de garde en France est souvent malmené dans les médias. A travers leurs actions, ces assistantes maternelles très motivées cherchent à valoriser leur profession.



Elles ont invité le public à les retrouver en mars dernier, ici à Manzac, pour leur fête du Printemps. Petits ateliers, super goûter préparé par les Nounous et une tombola ont animé cette sympathique après-midi.

En 2026, cet évènement sera bien évidemment reconduit avec en prime, la présence d'Anani, musicien et percussionniste togolais, bien connu des enfants et leurs assistantes maternelles, qui viendra enchanter le public avec ces chansons, comptines et musiques africaines. La Baraqu'à Nounous, toujours investie auprès des enfants, reversera une partie des bénéfices de sa tombola au profit de l'association d'Anani, A.Dan & Kayi, au Togo qui œuvre pour la promotion et la transmission des cultures africaines, notamment togolaises à travers la danse, la musique et les échanges interculturels. Les assistantes maternelles vous attendent donc très nombreux pour ce rendez-vous le dimanche 29 mars 2026.

Comme chaque fin d'année, elles invitent leurs petits accueillis et leurs parents pour fêter Noël avec spectacle, surprises et chocolats. En 2025, c'est la mairie de Boussac qui les a accueillies sur son territoire. En 2026, elles retrouveront avec beaucoup de plaisir, notre salle des fêtes de Manzac pour gâter leurs petits loulous. Mais chut....



Laissons encore un peu de mystère sur la préparation de cet évènement.

Le comité des fêtes



L'édition 2025 de la fête du village a été une belle réussite !



Le samedi soir, le rendez-vous était donné à 19h30 pour une randonnée pédestre permettant aux marcheurs de découvrir ou redécouvrir des chemins autour du village. A leur arrivée, les participants ont pu reprendre des forces en partageant la fouace qui leur était offerte.

Le lendemain, le déjeuner du dimanche matin a affiché complet avec le menu traditionnel qui a régalé les convives : tripous et tête de veau.

L'après-midi a été rythmé par des animations pour petits et grands : les chorales « du haut Ségal » et « Ces gars-là » se sont produites à l'Eglise, un concours de pétanque a animé les rues du village et un mur d'escalade a été installé sur la place de la mairie.

Le soir, le repas a également fait salle comble autour d'un savoureux aligot-saucisse.

Tout au long de la journée, les groupes de musique qui se sont succédés : La Carriole, On naît pas bon mais on s'marre, No Réso, et Liberty Music ont assuré une ambiance festive et conviviale, très appréciée par l'ensemble des participants.

Merci à tous d'être venus nombreux et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine édition, qui aura lieu les 1er et 2 août 2026.

Enfin, le comité des fêtes est toujours heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles : si vous souhaitez nous rejoindre, vous serez les bienvenus !

Les sentiers pédestres du pays de Manzac

L'association des Sentiers de Pays Manzac réunit un groupe d'amateurs de la nature qui se retrouve avec plaisir pour découvrir de nouveaux sentiers et partager un bon moment de convivialité

Chez nous, pas d'esprit de compétition, chacun avance à son rythme dans une ambiance détendue et amicale.

Les sorties sont soit programmées à la journée ou demi-journée sur les sentiers aveyronnais ou ailleurs.

Notre association participe aux sorties organisées par le Comité Départemental de la randonnée pédestre Aveyron.

Rando mémoire, rando Patrimoine, collecte de graines dans le cadre d'un partenariat avec l'association Arbres Haies Paysages pour la plantation de haies, **Primair nature**, accompagnement des enfants. **Rando Marche aquatique** dans le lac de Pareloup, suivi du **balisage** par nos baliseurs officiels.

Participation au dispositif « **A chaque dimanche sa rando** » à cette occasion nous organisons depuis de nombreuses années la traditionnelle **Randonnée crêpes** qui en 2025 a attiré 78 marcheurs sur les sentiers de Manzac.

Tous les adhérents du club se mobilisent pour organiser cette journée où sport et convivialité se conjuguent parfaitement.



L'assemblée générale s'est tenue le 13 octobre et au vu d'un bilan très positif les adhérents sont repartis avec de nouveaux rendez-vous vous et l'envie de partager encore de beaux moments sur les sentiers.

La présidente Geneviève adresse ses sincères remerciements aux membres du bureau et à tous les adhérents pour leur implication et leur disponibilité et leur engagement dans l'association. Un bon repas conclut cette assemblée préparé par notre randonneur cuisinier que nous avons tous fort apprécié !!



Yoga Manzac



Depuis 10 ans chaque vendredi, notre groupe se retrouve avec plaisir pour un moment hors du temps consacré à la détente, à la sérénité et au bien-être intérieur. Sous la bienveillance de notre professeur, chacun avance à son rythme, Dans un esprit de respect et d'écoute de soi.

Aucun jugement, aucune compétition, seulement le mouvement, la respiration qui s'apaise et le plaisir de se sentir en harmonie.

Les séances se déroulent dans une ambiance paisible et chaleureuse

Le club de Yoga, c'est bien plus qu'une activité physique c'est un moment pour soi ou chacun retrouve le calme la confiance et la joie simple d'être ensemble.



Pot de fin d'année 2025

Tout à l'égout

Si vous êtes raccordé au réseau d'assainissement collectif, il est essentiel de procéder au nettoyage annuel de votre boîte siphonique, conformément aux dispositions prévues par la réglementation en vigueur. Pour toutes questions, vous pouvez vous rapprocher de la mairie.

Chiens errants : propriétaires, soyez vigilants !

Un chien en liberté, sans surveillance, peut traverser la route et se faire renverser. Il risque aussi des blessures causées par des promeneurs qui, surpris par son arrivée, pourraient mal réagir... Bref, laisser un chien divaguer, c'est surtout dangereux pour lui.

C'est également dangereux pour les autres. Un chien qui surgit sur la route peut causer un accident. Même s'il est adorable, il peut mordre par peur quelqu'un qui voudrait l'aider...

Et devinez quoi ? Tout accident causé par un chien non tenu en laisse est entièrement de la responsabilité de son propriétaire.

Alors, pour le bien-être de tous, ne laissez pas vos chiens divaguer, c'est vraiment important !

Recensement citoyen

16 ans ! c'est le recensement !



Qui ?

Garçons et filles de nationalité Française

Où ?

A la mairie de ton domicile

Quand ?

Dans les 3 mois suivant tes 16 ans

Avec quoi ?

Carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile

Pourquoi ?

Pour obtenir l'attestation de recensement pour t'inscrire aux examens et permis de conduire.

Pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pour t'inscrire d'office sur les listes électorales

Les nouveaux agents techniques



Depuis le 1er mars, Mathieu et Xavier, nos nouveaux agents techniques, sont les gardiens de notre commune !

Armés de pinceaux, de râteaux, de tronçonneuses et de tondeuses, rien ne leur résiste.

Leur mission ? Rendre notre commune plus belle et agréable.

Ils s'occupent de tout : la voirie, les espaces verts, les équipements, la rénovation des bâtiments, les stations d'épuration, l'école et bien d'autres choses encore.

Avec eux, notre commune est entre de bonnes mains !

Registre des personnes fragiles

Un Registre des personnes fragiles a été mis en place à la mairie. Il a pour objectif de permettre un contact périodique avec les personnes répertoriées, notamment lors d'un plan d'alerte d'urgence (canicule, épidémie, grand froid...)

Cette inscription reste facultative mais elle est recommandée pour le bien être et la sécurité de chacun. N'hésitez pas à vous inscrire, il suffit de téléphoner à la Mairie : 05 65 69 03 53

Les sacs jaunes pour les déchets recyclables

Afin de faciliter le tri sélectif, les sacs jaunes sont mis à votre disposition, gratuitement. Nous vous invitons à venir les récupérer à la mairie tout au long de l'année, aux heures d'ouverture de la mairie.

Si ces créneaux ne vous conviennent pas, n'hésitez pas à solliciter un proche ou un voisin pour effectuer ce retrait en votre nom. Une solution simple pour participer, ensemble, à cet effort déterminant pour l'environnement.



Facturation assainissement

Les années précédentes, la facture de solde pour l'assainissement vous était adressée entre mars et avril, avec une facture d'acompte en octobre.

Cette année, en raison d'un ajustement technique lié au relevé des compteurs par notre partenaire, l'Aveyronnaise des Eaux, vous recevrez une seule facture couvrant l'ensemble de votre consommation annuelle. Cette évolution présente un double avantage :
une correspondance plus précise entre votre consommation réelle et le montant facturé ;
un suivi facilité de votre index, vous permettant de mieux maîtriser votre usage.



Notre partenaire, l'Aveyronnaise des Eaux, nous a indiqué qu'à l'avenir le relevé de compteur devrait toujours intervenir en septembre sur la commune de Manzac.

Aire terrestre éducative de Manzac

Une aire terrestre éducative a été aménagée à proximité de l'école, en plein air. Ce lieu, conçu pour observer et préserver la biodiversité locale, est désormais accessible.

Nous vous invitons à :

- Veiller à la propreté des lieux et à leur bon état, afin d'en garantir la pérennité ;
- Assurer la surveillance des enfants placés sous votre responsabilité durant leur utilisation de cet espace.

N'hésitez pas à profiter de ce cadre naturel pour vous ressourcer, dans le respect de son usage pédagogique et écologique.



Aire Terrestre Éducative de Manzac

Une Aire Terrestre Educative (ATE) est une zone terrestre (ou aquatique) de petite taille, plus ou moins anthropisée (parc urbain, friche, zone humide, forêt, rivière, etc...), gérée de manière participative par les élèves d'une ou plusieurs classes de cycle 3.

Pour apprendre et agir pour la protection de la biodiversité !

Chaque parent est responsable de son enfant, l'ATE est certes accessible, mais elle n'est pas surveillée.

Logos: Pays Ségali, Manzac, OFB, VILLE DE MANZAC

LE COIN DES JEUX !

La gagnante de notre coin des jeux de 2024.

Julie Rey Pons a été la plus rapide à venir donner la solution aux jeux, elle a remporté des places de cinéma, une boîte de bonbons ainsi que la casquette de la commune !

Elle nous a donné comme réponse :
LA CAMINADE

Bravo à elle !



Une phrase est à découvrir, pour la trouver faire les jeux ci dessous :

Les 3 premiers enfants/ados à venir à la mairie avec la phrase à découvrir gagneront des surprises !



Qui se cache sur cette photo ? (réponse dans le bulletin)

..... ET

Rébus



.....

Mots mêlés

Retrouver les mots mêlés dans la grille ci dessous, les mots de la liste sont dans les plusieurs sens, horizontalement, verticalement et à l'envers

N	O	N	G	I	P	M	A	H	C
L	A	V	E	R	N	H	E	T	M
M	G	L	A	C	O	M	B	E	O
A	A	P	N	R	B	C	R	A	N
N	R	O	A		A	A	U	P	T
H	R	U	V	F	U	N	Y	E	B
A	I	L	E	O	G	A	E	N	E
C	G	E	S	R	U	R	R	T	T
U	U	T	H	E	I	D	E	E	O
R	E	A	O	T	L	C	T	R	U
E	S	C	M	A	I	R	E	I	T
E	B	O	R	I	E	U	R	E	E

Avec les lettres qui reste vous trouverez un mot de 8 lettres

.....

Inscris les mots dans l'ordre des réponses aux jeux, puis viens à la mairie pour nous révéler la phrase que tu as trouvée.

..... et

sont au

sur un

BAUGUILIE

BORIE

BRUYERE

CANARD

CHAMPIGNON

CURE

FORET

GARRIGUES

HOM

LAC

LAVERNHE

MANHAC

MONTBETOU

NAVES

PENTERIE

POULE

LACOMBE

MAIRE

TAC

TOUTE

Inscription sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale jusqu'à 6 semaines avant le premier tour des élections via notre site internet : Manhac.fr dans les démarches pratiques - papier et citoyenneté.

Dates des élections

- 1er tour : dimanche 15 mars 2026
- 2nd tour : dimanche 22 mars 2026
- Inscription / Mise à jour des listes électorales
- Date limite : **vendredi 6 février 2026**

Déménagement récent ? Mettez votre situation à jour dès maintenant !

Ne tardez pas : inscrivez vous ou régularisez votre situation électorale immédiatement, même avant la date limite, pour pouvoir voter aux municipales 2026.

Comment faire ? En ligne via service-public.fr ou en mairie.

Rappel important : votre inscription doit être à jour avant le 6 février 2026 pour pouvoir voter !

VERIFIEZ VOTRE SITUATION !



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?

Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de 11 conseillers municipaux

2 listes A et B

1^{er} TOUR
2nd TOUR

Sans majorité absolue

La liste A a la majorité absolue > elle obtient la majorité des sièges (prime majoritaire), soit 6 sièges.

Mêmes règles de répartition que pour le 1^{er} tour : prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, représentation proportionnelle.

Pour se maintenir au 2d tour, les listes doivent avoir obtenu plus de 10% des suffrages exprimés au 1^{er} tour.

Les listes qui ont obtenu plus de 5% peuvent fusionner.

Les 5 sièges restants sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre la liste A et la liste B (si elle a obtenu plus de 5% des suffrages exprimés).

© DILA 2025

BONNE ANNEE

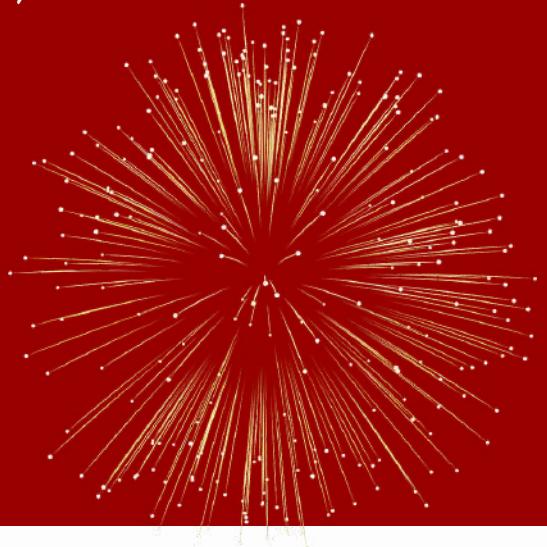
20

Très bonne année !

26

Monsieur Bernard Calmels, Maire de la commune de Manzac, l'ensemble du conseil municipal ainsi que les membres du personnel vous adressent leurs meilleures voeux.

Vous êtes conviés
le dimanche 11 janvier 2026 à 11 heures à la salle du conseil pour les voeux du Maire



La mairie sera fermée le vendredi 26 décembre 2025 ainsi que le vendredi 2 janvier 2026

Bonnes Vacances !

